



# Offre d'emploi

**DATE : 1<sup>er</sup> mars 2018**

**OFFRE INTERNE ET EXTERNE**

**NO AFFICHAGE P17-18-29**

**PROJET SPÉCIFIQUE DE PROFESSIONNEL - 36 MOIS  
AGENTE OU AGENT DE DÉVELOPPEMENT  
35 heures par semaine  
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DES MOULINS**

## NATURE DU TRAVAIL

L'emploi d'agente ou d'agent de développement comporte plus spécifiquement la recherche, l'analyse et le développement d'activités reliées à une thématique particulière telle que les relations avec la communauté, la prévention de la violence et de la toxicomanie, l'analyse des besoins de formation des entreprises, le développement organisationnel, le développement du support technologique, la révision de processus administratifs. L'agente ou l'agent voit à la planification, la coordination et l'animation de la mise en œuvre d'un plan d'action en lien avec une thématique et faisant appel aux ressources internes et externes de la commission scolaire.

## QUELQUES ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

L'agente ou l'agent de développement contribue à la réalisation, puis à la mise à jour, du plan stratégique de la commission scolaire concernant la thématique pour laquelle elle ou il intervient ; le cas échéant, elle ou il se familiarise avec les différents programmes concernant le dossier auquel elle ou il est affecté, évalue leur pertinence. Les fait connaître aux intervenantes et intervenants du milieu et en facilite la mise en œuvre.

Elle ou il analyse les besoins du milieu, identifie les ressources disponibles des réseaux interne et externe, consulte les intervenantes et intervenants, élabore un plan d'action, en informe le personnel d'encadrement des services et des établissements et formule des recommandations.

Elle ou il établit et maintient des relations de collaboration avec les représentantes et représentants des organismes partenaires pouvant être impliqués dans les différents programmes étudiés pour obtenir ou fournir des avis ou des renseignements ; elle ou il intervient auprès des organismes concernés pour faire connaître les ressources et les services de la commission scolaire et des établissements.

Elle ou il procède périodiquement à l'évaluation des activités en lien avec la thématique pour laquelle elle ou il intervient ; elle ou il émet des commentaires, produit des rapports en formule des recommandations en vue de la réalisation des activités.

Elle ou il contribue à la mise en place d'ententes de partenariat avec différents organismes pour l'ASP en lancement d'entreprise.

Elle ou il travaille en collaboration avec ses collègues et la direction à l'élaboration et au suivi de différents projets de développement.

## QUALIFICATIONS REQUISES

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié.

### Dépôt de candidature

#### Pour les candidats de l'interne

Toute personne intéressée devra acheminer son curriculum vitae à madame Annabelle Charbonneau en indiquant le titre et le numéro d'affichage **P17-18-29** par télécopieur au 450 492-3435 ou par courriel à : « cvprofessionnel@csda.ca ».

#### Pour les candidats de l'externe

Vous devez obligatoirement procéder à la création de votre dossier en remplissant : « la demande d'emploi en ligne » paraissant sur notre site : « [www.csda.ca](http://www.csda.ca) », sous la rubrique *Postuler à la CSDA*, en indiquant le titre et le numéro d'affichage **P17-18-29**. Vous devez également joindre votre curriculum vitae.

### Lieu de travail

Centre de formation professionnelle des Moulins  
2525, boul. des Entreprises, Terrebonne

### Supérieure immédiate

Madame Josée Gaboury, directrice

### Traitement annuel (Selon l'expérience et la scolarité)

Minimum : 41 668,00 \$  
Maximum : 78 992,00 \$

### Date limite du concours

Le 7 mars 2018 à 16 h 30.

**Seules les personnes convoquées en entrevue recevront une réponse. Toutes les demandes seront traitées confidentiellement.**

La Commission scolaire des Affluents applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leur besoin.